



Budget participatif de la Ville d'Amboise - 2025

Vous avez une idée pour Amboise ? Proposez-la ! Pour cette 2^{ème} édition, la municipalité d'Amboise souhaite valoriser les projets des Amboisiens et alloue un budget de 50 000 €.

Vous pouvez déposer vos projets du 9 avril au 6 juin 2025. Le principe est le suivant : les citoyens et citoyennes soumettent leurs idées de projets et la mairie évalue leur faisabilité technique, juridique et financière. S'ils sont réalisables, les projets sont soumis au vote de la population. Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés.

Vous pourrez déposer vos dossiers à partir du 9 avril et jusqu'au 6 juin 2025.

VOS CONTACTS

